

0341794R
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LPO LYCEE DES METIERS JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION
AVENUE DE FIGUIERES
34874 LATTES CEDEX
Tel : 0467136713

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/10/2020
Réuni le : 03/11/2020
Sous la présidence de : Laurent Thieffaine
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ESMA : Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention d'occupation des locaux avec l'ESMA de Montpellier concernant la location des installations sportives les mercredis de 10h30 à 12h30 du mercredi 18 novembre 2020 au mercredi 26 mai 2021, au tarif de 60€/séance.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0